

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MONTMORENCY

Procès-verbal de la session spéciale du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi le 9 décembre 2019 à 20 heures et à laquelle sont présents Harold Noël, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers : Éric Bussière, Yves-André Beaulé, Jean Côté, Lison Berthiaume, Nancy Duchaine, Marie-Claude Laflamme.

Mot du maire

M. Harold Noël, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2019-165

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du 9 décembre 2019

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 9 décembre 2019:

1. Mot du Maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du 9 décembre 2019
3. Budget 2020
4. Règlement # 425 fixant le taux de taxes foncières générales à taux variés, la tarification des services ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2020
5. Règlement # 426 fixant le taux de la compensation à être versée, en vertu de l'article 205 de la loi sur la fiscalité municipale, par les institutions religieuses
6. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022
7. Période de questions
8. Levée de la session

ADOPTÉE

Budget 2020

M. le maire présente le budget 2020 aux personnes présentes :

Village de Sainte-Pétronille
Prévisions budgétaires
2020

Dépenses	Budg. 2019	Budg. 2020
<u>Conseil municipal</u>		
Rémunération	36 072	36 866
Allocation de dépenses	18 036	18 433
Cotisations patronnales	4 988	5 130
Frais de comité	3 000	3 000
Frais de représentation	1 500	2 000
Total	63 596	65 429
<u>Application de la loi</u>		
Cour municipale	500	500
Total	500	500
<u>Gestion financière et administrative</u>		
Salaires	164 892	187 000
Cotisations patronnales	37 208	43 235
Frais de déplacement & représentation	900	900
Frais de poste	4 200	4 200
Publicité	0	2 500
Téléphone	5 200	5 200
Hébergement site Web	150	150
Journal Autour de l'île	6 936	7 100
Réception	8 000	8 000
Services juridiques	20 000	20 000
Vérification	12 000	14 000
Informatique	7 500	8 500
Frais des mutations	200	200
Frais d'archivage - Daniel B. Guillot		5 000
Formation & perfectionnement	3 000	3 000
Assurance resp. publ.	15 600	17 000
Cotisation, assurance & abonnement	3 000	3 000
Entretien-Mairie	10 500	10 500
Équipement de bureau (photocopieur + interac)	6 000	6 700
Autres cadeaux	4 000	4 000
Fournitures de bureau	4 000	4 000
Électricité – Mairie	6 500	6 800
Mauvaises créances	500	500
Quote-part - M R C	140 938	137 820
Quote-part - C M Q	9 000	8 180
Aide financière	7 000	7 000
Intérêts et pénalités	150	150
Total	477 374	514 635
<u>Greffe</u>		
Élection	7 900	7 900
Fournitures de bureau	2 500	2 500
Total	10 400	10 400
<u>Évaluation</u>		
Évaluation	29 800	20 750
Total	29 800	20 750
<u>Sécurité publique</u>		
Sûreté du Québec	165 000	171 000

Dépenses	Budg. 2019	Budg. 2020
Police locale	2 000	2 000
Service incendie	87 100	89 016
Mesures d'urgence	500	500
Citerne (servitudes)	1 850	1 900
Citerne (dénivellement)	400	450
Gratification	0	0
Système alerte population	2 000	1 000
Total	258 850	265 866
<u>Transport</u>		
Inspecteur agraire	1 000	1 000
Frais de déplacement	1 500	1 500
Téléphone voirie	650	650
Frais de génie	5 000	5 000
Immatriculation	450	900
Location matériel et véhicules	1 000	1 000
Entretien garage	1 000	1 000
Entretien et réparation véhicules	6 000	7 000
Voirie	40 000	60 000
Essence	5 000	7 000
Articles de quincaillerie	1 500	1 500
Signalisation	3 000	3 000
Enlèvement de la neige (+ trottoirs)	71 000	70 000
Sable	7 500	7 500
Entretien éclairage	5 000	5 250
Éclairage des rues	10 000	11 500
Transport adapté	5 200	5 300
Entretien cabanon et pompe du golf		6 000
Total	164 800	195 100
<u>Hygiène du milieu</u>		
Enlèvement des ordures	96 800	93 240
Analyse d'eau	2 000	2 000
Toilette chimique rue du Quai	2 500	1 500
Total	101 300	96 740
<u>Aménagement et urbanisme</u>		
Secrétaire CCU	1 500	1 600
Urbanisme	10 000	10 000
Boisé - Aménagement	115 000	0
Embellissement du territoire	34 000	35 000
Total	160 500	46 600
<u>Loisirs</u>		
Télé - Centre communautaire	0	600
Entretien – Centre communautaire	11 000	16 000
Huile à chauffage	8 000	9 200
Articles de quincaillerie	500	500
Électricité – centre	3 600	4 200
Hockey	1 100	1 100
Entretien et réparation patinoire	1 100	1 100
Camp de jour	12 000	12 000
Balle molle	100	100
Comité loisirs	2 000	2 000
Ent. & rép. terrain de jeux	1 000	1 000
Jeux	1 000	1 000
Électricité	2 200	2 500

Dépenses	Budg. 2019	Budg. 2020
Ski de fond	3 500	3 500
Sentier pédestre	0	0
Soccer	1 200	1 200
CSST-Bénévoles	200	200
Bibliothèque	14 000	14 000
Total	62 500	70 200
Total des dépenses	1 329 620	1 286 220
Contribution du budget - act. Investissement		43 700
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 329 620	1 329 920
Investissements		
Ass. Eaux Usées - Professionnels		180 000
Surface multi-sports		180 000
Rue d'Orléans		82 000
Mur de soutènement Laflamme-Gagnon		100 000
Informatique Mairie		4 700
Boite électrique - Centre Communautaire		13 000
Déchiqueteuse		2 000
Système d'alarme		12 000
Lien piétonnier - Éclairage		12 000
Canaux rue des Pins Nord		14 000
Canal rue d'Orléans		7 000
Ponceau rue de l'Église		8 000
Asphaltage Horatio Walker		15 000
Études - Mur du Quai		20 000
Réfection du centre communautaire		20 000
Investissements 2019	799 050	
Total investissements	799 050	669 700
Grand total des dépenses	2 128 670	1 999 620

Revenus	Budg. 2019	Budg. 2020
Taxes		
Taxes - Résidentiel	1 048 275	1 052 578
Taxes - Affaires	13 142	41 109
Taxes - Institutionnel	15 631	
Total	1 077 048	1 093 687
Vidanges	96 800	93 240
Total	96 800	93 240
Transferts		
Dotation spéciale de fonctionnement		9 110
Total	0	9 110
Autres revenus de sources locales		
Activités récréatives	1 000	1 000
Location de salles	1 700	1 700
Loyers	5 250	5 310
Recouvrement de tiers	225	225
Autres	5	5
Autres (photocopies)	195	195
Licences et permis	3 000	3 000
Droits de mutations	40 000	40 000

Revenus	Budg. 2019	Budg. 2020
Amendes et pénalités	2 000	2 000
Intérêts : banque	1 000	1 000
taxes	2 000	2 000
Autre : droits de lotissement	0	0
Inscriptions camp de jour	0	0
Autres services rendus - Foyer	3 595	3 675
Total	59 970	60 110
Surplus - Equilibre budgétaire		73 773
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 233 818	1 329 920
Investissements		
TECQ - Ass. Eaux Usées - Professionnels		180 000
Pacte rural - Surface multi-sports		50 000
Surplus affecté - Multisports		130 000
Surplus affecté - Réfection de la rue d'Orléans		82 000
Surplus affecté - Réfection mur Laflamme-Gagnon		100 000
Surplus affecté - Canaux rue des Pins Nord		14 000
Surplus affecté - Canal rue d'Orléans		7 000
Surplus affecté - Ponceau rue de l'Église		8 000
Surplus affecté - Asphaltage Horatio Walker		15 000
Surplus affecté - Études - Mur du Quai		20 000
Surplus affecté - Réfection du centre communautaire		20 000
Informatique Mairie		4 700
Boite électrique - Centre Communautaire		13 000
Déchiquoteuse		2 000
Système d'alarme		12 000
Lien piétonnier - Éclairage		12 000
Investissements 2019	894 852	
Total	894 852	669 700
Grand total des revenus	2 128 670	1 999 620

Paramètres budgétaires	2 020	2 019	2 018	2 017	2016	2 015	%
IPC - Sept à Sept	2.2%	1.7%	1.0%	0.6%	0.01		
Quote-Part - MRC IO	14,76%	15,12%	14,39%	14,35%	15,17%	15,68%	-0.033
RFU Résidentiel (2019-2021)	203 109 900	201 879 700	194 398 610	192 716 710	192 013 010	186 693 130	0.028
RFU Commercial 2019-2021)	5 256 919	5 256 919	5 333 423	5 333 423	5 289 475	5 386 351	-0.018
RFU Institutionnel 2019-2021)	2 966 100	2 966 100	2 888 900	3 263 700	3263700		
Taux Base (\$/100\$)	0.5320	0.5270	0.5270	0.5270	0.5240	53.30%	-0.017
Taux Commercial (\$/100\$)	0.7820	0.2500	0.2500	0.2500	0.2500	25.00%	0.000
Taux Institutionnel (\$/100\$)	0.5320	0.5270	0.5270	0.5270	0.5240	53.30%	-0.017
Croissance combinée - Taxation	1 093 687	1 077 048	1 037 814	1 028 951	1 019 372	1 013 785	0.006

Règlement # 425 fixant le taux de taxes foncières générales à taux variés, la tarification des services ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2020

ATTENDU les dispositions des articles 978 à 979.1, 981 et 991 du code municipal ainsi que des articles 244.29 à 244.45.4 de la Loi sur la Fiscalité municipale et concernant la taxe foncière générale à taux variés, la taxe spéciale, les compensations pour les services municipaux, et la fixation du taux d'intérêt ;

ATTENDU l'article 252 de la loi sur la Fiscalité municipale concernant le paiement par versements;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné à l'assemblée régulière du 4 novembre 2019 ;

En conséquence, il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par Madame Marie-Claude Laflamme :

que le règlement # 425 pour déterminer le taux des taxes foncières générales à taux variés, le taux des taxes spéciales, la tarification des services ainsi que les modalités de paiements pour l'année 2020 soit adopté ainsi qu'il suit à savoir :

ARTICLE 1 TAXE FONCIÈRE CATÉGORIE RÉSIDEN TIELLE

Qu'une taxe de 53,2 ¢ du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour toute l'année fiscale 2020, sur tout immeuble imposable situé sur le territoire du Village de Sainte-Pétronille.

ARTICLE 2 TAUX DE TAXE CATÉGORIE DES NON RÉSIDEN TIELS

Qu'une surtaxe de 25 ¢ du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour toute l'année fiscale 2020, sur tout immeuble non résidentiel situé sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Pétronille.

ARTICLE 3 TARIF POUR LES ORDURES

Qu'un tarif annuel, selon les catégories ci-après décrites, soit exigé et prélevé pour l'année fiscale 2020, selon les modalités du règlement en vigueur.

- La compensation générale de base pour tout logement où l'on tient feu et lieu, est de 187 \$.

ARTICLE 4 TAUX D'INTÉRÊT

Qu'un taux d'intérêt de 10 % annuel, soit appliqué pour tout compte passé dû au village de Sainte-Pétronille pour l'année fiscale 2020.

ARTICLE 5 NOMBRE DE VERSEMENT

Le débiteur de tout compte de taxes (foncières, spéciales et de services) de 300 \$ et moins devra payer son compte 30 jours après l'envoi dudit compte. Cependant, le débiteur de tout compte de taxes (foncières, spéciales et de services) de 300 \$ et plus aura le choix de payer en un seul versement ou en trois versements égaux.

Par contre, le contribuable qui paie en retard son premier versement sera dans l'obligation de payer son compte en totalité plus les intérêts qui seront encourus.

L'échéance pour le paiement des taxes sera :

- a) 1er versement : 30 jours après l'envoi du compte de taxes.
- b) 2e versement : 15 mai 2020.
- c) 3e versement : 15 août 2020.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉE

2019-167

Règlement # 426 fixant le taux de la compensation à être versée, en vertu de l'article 205 de la loi sur la fiscalité municipale, par les institutions religieuses

Attendu que certains immeubles appartenant à des institutions religieuses ne sont pas imposables en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives ;

Attendu que le conseil peut cependant assujettir au paiement d'une compensation pour services municipaux ces immeubles déclarés non imposables en vertu de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives ;

Attendu qu'un avis de motion a été préalablement donné à la session du 4 novembre 2019;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par madame Lison Berthiaume :

et il est ordonné et statué par le conseil ce qui suit, à savoir :

1- qu'une compensation soit imposée en vertu de l'article 205 de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives;

2- que le taux de la compensation pour l'année 2020 soit de 53.2 ¢ du cent dollar de l'évaluation foncière;

3- le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

2019-168

Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022

Attendu que le Conseil doit adopter un plan triennal d'immobilisations (PTI) ;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par monsieur Éric Bussière :

d'adopter le tableau suivant comme plan triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

PROJETS		2019		Subvention PARRL	Subvention TECQ 14-18	Subvention PRIMEAU	Subvention PRIMADA	Surplus affecté
Numéro de GL		Budget	Réalisés					
	Sans papier	1 000	0					
	Rue des Pins Nord	150 000	170 844	35 000				135 844
	Rue des Pins Sud	50 000						
	Ass. Eaux Usées - Professionnels	350 000	16 685		2 187			14 498
	PRIMEAU AEU MAMOT		91 495			91 495		
	Éclairage des rues - DEL	25 000						
	Surface multi-sports	140 000						
	-AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT		2 703					2 703
	-INFRASTRUCTURES							
	Horatio Walker	5 000						
	Centre communautaire	5 000						
	Paiement Interac	850						
	Rue Marie-Anne	12 200	16 076					16 076
	Boisé - Aménagement	115 000	41 642				41 642	
	Équipement - voirie	60 000	34 949					34 949
	TOTAL	914 050	374 394	35 000	2 187	91 495	41 642	204 070

VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2020 - 2022

PROJETS		2020	FINANCEMENT				
Numéro de GL			Subvention Pacte rural	Subvention TECQ	Subvention Autre	Surplus affecté	Budget d'opérations
	Ass. Eaux Usées - Professionnels	180 000		180 000,00			
	Surface multi-sports	180 000	50 000,00			130 000,00	
	Rue d'Orléans	82 000				82 000,00	
	Mur de soutènement Lafamme-Gagnon	100 000				100 000,00	
	Informatique Mairie	4 700					4 700,00
	Boîte électrique - Centre Communautaire	13 000					13 000,00
	Déchetuseuse	2 000					2 000,00
	Système d'alarme	12 000					12 000,00
	Lien piétonnier - Éclairage	12 000					12 000,00
	Canaux rue des Pins Nord	14 000				14 000,00	
	Canal rue d'Orléans	7 000				7 000,00	
	Ponceau rue de l'Église	8 000				8 000,00	
	Asphaltage Horatio Walker	15 000				15 000,00	
	Études - Mur du Quai	20 000				20 000,00	
	Réfection du centre communautaire	20 000				20 000,00	
	TOTAL	669 700	50 000	180 000	0	396 000	43 700

